



Programme de formation 2024/2025 :

Mettre en pratique les techniques de la graphopédagogie

Association 5E

Public visé - Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation et d'obtenir la qualification à laquelle elle prépare, il est préférable d'avoir un niveau de licence universitaire et une expérience préalable dans l'encadrement d'enfants.

La formation est organisée pour un effectif de 8 à 13 stagiaires.

Durée, mode et lieu de la formation

- ✓ Deux sessions de formation théorique et technique pour une durée totale de 80 h en présentiel.
- ✓ Le soir de la première semaine, devoirs (analyses d'écriture et de tenue de crayon) : 8 h.
- ✓ Entre les deux sessions de cours, le stagiaire doit rendre une série de trois devoirs écrits. La rédaction des deux premiers devoirs est estimée à 10 h, celle du dernier devoir à 12 h. Total : 32 h.
- ✓ Le stagiaire doit effectuer un stage d'observation chez l'une des formatrices de l'association 5E et rendre un rapport de stage. L'observation et la rédaction du rapport sont estimées à 16 h.
- ✓ Une pratique accompagnée permet au stagiaire de s'entraîner à la graphopédagogie, encadré par une formatrice. Cette pratique accompagnée est estimée à 20 h.
- ✓ Des modules supplémentaires, rencontres et corrections de devoirs sont organisés en visio. Total : 18 h.
- ✓ Lors de la deuxième semaine en présentiel, chaque stagiaire doit présenter un court exposé oral. Sa préparation est estimée à 3 h.
- ✓ A l'issue de la deuxième semaine, un questionnaire à choix multiple permet de contrôler les connaissances des stagiaires.
- ✓ Un examen oral a lieu en fin de formation.

Le temps total de formation est donc de 167 heures.

Les cours de la première session auront lieu à l'Institut de l'Oratoire, à Calluire.
Ceux de la deuxième session auront lieu à l'Espace Kellermann, à Paris.

Descriptif général des compétences visées

La formation s'articule autour de compétences professionnelles. Ces compétences techniques, organisationnelles et collaboratives sont les suivantes :

I- COMPÉTENCES TECHNIQUES

- A) Savoir observer une écriture : connaître le vocabulaire spécifique à la description d'une écriture, savoir utiliser les différentes échelles d'évaluation de l'écriture (échelle d'Ajuriaguerra, grille 5 E, BHK).
- B) Comprendre les gestes formateurs des lettres.
- C) Savoir corriger une mauvaise posture et une mauvaise tenue du crayon grâce à des exercices efficaces.
- D) Savoir proposer une progression d'exercices adaptés pour faire évoluer positivement une écriture manuscrite et connaître les outils à disposition du graphopédagogue.
- E) Etre capable d'identifier les signaux d'alertes de différents types de problèmes (neurologiques, visuels, attentionnels...) et d'orienter vers le professionnel compétent si nécessaire.
- F) Savoir identifier la persistance de réflexes primordiaux impliqués dans le geste d'écriture et être capable d'aider à l'intégration de ces réflexes ou d'orienter vers un professionnel compétent si nécessaire.
- G) Savoir mesurer une vitesse d'écriture et l'améliorer en travaillant les compétences en copie (empan visuel, mémoire de travail, attention à la langue, orthographe).
- H) Connaître les différents publics et leurs spécificités : enfants de moins de 6 ans, adultes, enfants précoces, personnes handicapées, dyspraxiques...
- I) Savoir identifier la latéralité d'une personne grâce entre autres au test d'Auzias. Connaître les spécificités des gauchers et savoir mener une relatéralisation si nécessaire.

II-COMPÉTENCES COLLABORATIVES

- A) Savoir créer une relation de confiance entre l'enfant, le parent et le graphopédagogue pour que la rééducation de l'écriture soit efficace.
- B) Bien connaître le système éducatif français et les attentes institutionnelles en fonction du niveau de classe des élèves. Savoir faire le lien avec l'école et les enseignants.
- C) Bien connaître les professionnels paramédicaux avec qui le graphopédagogue est susceptible de collaborer : orthophonistes, psychomotriciens, orthoptistes, neuropsychologues...
- D) Travailler en réseau avec l'ensemble des graphopédagogues 5E pour enrichir ses pratiques professionnelles et les mettre à jour régulièrement (grâce entre autres à un forum d'échanges professionnels et à un colloque annuel)
- E) Mettre à jour ses connaissances régulièrement par la participation à des formations professionnelles et communiquer avec les autres participants à ces formations.

II-COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

- A) Etre capable d'ouvrir un cabinet libéral de graphopédagogie en choisissant le cadre légal qui convient (statut, régime fiscal).
- B) Savoir répondre aux obligations liées à la profession (comptabilité, déclarations sociales et fiscales, assurance...)
- C) Savoir utiliser les réseaux sociaux et mettre en œuvre les moyens de communication pour faire connaître la profession de graphopédagogue.
- D) Respecter la déontologie de la profession (signature de la **Charte 5E**)
- E) Faire connaître annuellement à l'association les indicateurs professionnels lui permettant d'effectuer le suivi de ses anciens stagiaires.

Moyens pédagogiques mis en œuvre

- ✓ Les cours théoriques sont dispensés en présentiel avec des supports numériques (diaporamas et vidéos) et traditionnels (tableau blanc).
- ✓ Un livret est remis à chaque stagiaire à chacune des deux sessions. Il comporte des écritures à étudier et des informations complémentaires aux cours théoriques.
- ✓ Un livret comportant le travail à effectuer entre les sessions est également remis. Il comprend l'intitulé des trois devoirs, un guide du stage pratique et du rapport de stage ainsi que de l'exposé. Il détaille également les modalités d'évaluation prévues.
- ✓ Les stagiaires doivent apporter de quoi prendre des notes à la main ainsi que du papier A4 blanc et des crayons. Le matériel pédagogique spécifique est fourni durant les sessions en présentiel.

Évaluation

Les compétences évaluées sont celles citées précédemment.

Le contrôle des connaissances porte sur :

- ✓ Les 3 devoirs écrits – 10 % de la note finale pour les 2 premiers, 15 % pour le dernier, soit 35 % au total
- ✓ Le rapport de stage – 15 %
- ✓ Le tutorat – 15 %
- ✓ Un exposé effectué durant la deuxième session en présentiel – 5 %
- ✓ Un contrôle des connaissances en fin de deuxième session sous forme de QCM – 10 %
- ✓ Un examen final oral comprenant une étude de cas et des questions théoriques et pratiques – 20 %

Pour obtenir l'attestation de compétences, le stagiaire doit avoir obtenu une moyenne de 65 % minimum à l'ensemble des items. Tout zéro est éliminatoire. À l'issue de l'examen final, et après délibération du jury, il est remis aux stagiaires ayant satisfait aux exigences **un certificat de compétences en graphopédagogie** signé par les formatrices.

Déroulé de la formation

1. Première semaine de cours – juillet 2024

- ✓ Modélisation de la formation des lettres
- ✓ Grilles d'observation de l'écriture
- ✓ Analyse d'écritures (mise en pratique et entraînement)
- ✓ Tenue de crayon (exercices pratiques)
- ✓ Les outils du rééducateur (mise en pratique et entraînement)
- ✓ La séance 1 (déroulé détaillé)
- ✓ Outils et déroulement d'une rééducation (en 5 parties)
- ✓ Le guidage vocal
- ✓ Les stratégies de copie
- ✓ Fin de rééducation et séance bilan
- ✓ Ouvrir son cabinet : aspects matériels
- ✓ Site internet : premiers conseils

des exercices pratiques sont réalisés chaque jour et des devoirs d'application sont donnés le soir

2. Stage d'observation

Le stage d'observation doit être effectué auprès de l'une des formatrices, graphopédagogue en exercice. Il est recommandé d'observer 6 à 8 séances au minimum, entre juillet 2024 et décembre 2024.

(les séances peuvent être regroupées sur une ou deux journées consécutives).

Le rapport de stage doit comporter l'analyse de 4 de ces séances selon les axes suivants :

- ✓ La relation triangulaire enfant / parent / rééducatrice
- ✓ La progression des exercices
- ✓ Les réussites et les difficultés de l'élève
- ✓ L'utilisation du matériel et de l'environnement par la rééducatrice

Le rapport de stage est à rendre **dans les quinze jours suivant le stage et avant le 1^{er} janvier 2025**. En cas d'insuffisance de ce rapport, un second stage d'observation pourra être organisé et un second rapport de stage demandé. Seule la note de ce nouveau rapport de stage sera prise en compte dans l'évaluation globale.

3. Tutorat

Chaque stagiaire devra, afin de pouvoir s'entraîner à la graphopédagogie, donner des cours de rééducation de l'écriture entre les deux sessions. Cette pratique accompagnée devra avoir lieu après le stage d'observation et la réception par le

stagiaire de son rapport de stage corrigé.

Une tutrice sera attribuée à chaque stagiaire. Le stagiaire devra contacter sa tutrice avant et après chaque séance de rééducation afin d'échanger avec elle sur le déroulé de la séance et d'obtenir des conseils pour la poursuite de la rééducation.

Les moyens de communication sont laissés à l'appréciation du stagiaire et de la tutrice. Il est demandé au stagiaire de fournir les documents permettant à la tutrice de pouvoir suivre la rééducation (écriture de l'élève, photos / vidéos de la tenue du crayon et de la posture, fiches d'exercices données...)

Il est recommandé de commencer plusieurs rééducations de l'écriture. L'une de ces rééducations fera l'objet du tutorat. Une autre fera l'objet d'une grande partie du devoir 3. Il est prudent d'en prévoir plus, au cas où un élève abandonnerait la graphopédagogie pour une raison quelconque.

4. Devoirs

Les trois devoirs écrits comportent :

- ✓ Études d'écritures
- ✓ Propositions de rééducation
- ✓ Analyses de fiches d'exercices
- ✓ Analyse de l'évolution d'une rééducation
- ✓ Présentation d'une rééducation effectuée par le stagiaire
- ✓ Présentation d'exercices de rééducation

Le devoir 1 est à rendre au retour des vacances de Toussaint, le devoir 2 au retour de la dernière zone des vacances de février et le devoir 3 au retour de la dernière zone des vacances de printemps.

Après correction de chacun des deux premiers devoirs, une session à distance sera organisée avec l'ensemble des stagiaires pour une correction collective, permettant à chacun d'améliorer le devoir suivant.

Si les devoirs d'un stagiaire font apparaître un niveau insuffisant, un quatrième devoir sera demandé à ce stagiaire. La note de ce dernier devoir remplacera la plus mauvaise des notes obtenues aux devoirs précédents.

5. Modules en distanciel

Certains thèmes de formation seront abordés en distanciel, entre les deux sessions de formation en présentiel.

- ✓ Le haut potentiel intellectuel
- ✓ Les troubles du neurodéveloppement ou des apprentissages (troubles dys)
- ✓ Le test du BHK
- ✓ Les problèmes visuels et leur impact sur l'écriture
- ✓ Les différents professionnels à connaître
- ✓ La dystonie fonctionnelle de la main
- ✓ Les spécificités de la graphopédagogie pour les personnes âgées

Des séances de question-réponses seront également organisées autour de la correction des deux premiers devoirs.

6. Exposé

Le premier jour de la deuxième session, chaque stagiaire devra présenter un court exposé sur un point précis. Le thème de l'exposé sera proposé ou validé par l'équipe de formatrices.

L'exposé doit durer 10 minutes. Un support visuel n'est pas indispensable, mais un vidéoprojecteur sera à la disposition des stagiaires qui souhaiteraient illustrer leur exposé.

7. Deuxième semaine de cours – juillet 2025

- ✓ Spécificités de la rééducation des adultes
- ✓ Spécificités de la rééducation des enfants de moins de 6 ans
- ✓ Réflexes primitifs : agrippement et réflexe tonique asymétrique du cou
- ✓ Latéralité, spécificités des gauchers et test d'Auzias
- ✓ Lecture et orthographe : lien avec la graphopédagogie
- ✓ Ouvrir son cabinet : aspects juridiques
- ✓ Se faire connaître
- ✓ Site internet : l'identité visuelle

Un QCM permettra de contrôler l'acquisition des connaissances en fin de deuxième semaine.

8. Examen oral terminal

matin : Examen oral de fin de formation.

25 minutes de préparation – 10 minutes de présentation – 15 minutes de questions.

- ✓ Étude de cas : à l'aide d'une vidéo de séance 1, d'un échantillon de l'écriture avant rééducation et de quelques renseignements utiles, dégagez les caractéristiques essentielles de l'écriture de l'enfant et proposez les grands axes de cette rééducation.
- ✓ Exercices de rééducation à présenter aux examinatrices
- ✓ Écriture de quelques mots avec l'écriture de rééducatrice

Après-midi : délibération du jury. Proclamation des résultats et remise des certificats.

L'après-midi se terminera par un pot de l'amitié.

Ce programme est indicatif et pourra être modifié en fonction des nécessités pédagogiques ou des contraintes des intervenants.

Maj 28/11/2023